

ACL - TARIFS SECHILIENNE - ANNEE 2026

(Applicables au 07/01/2026)

Ces tarifs concernent les familles résidant à Séchilienne, et tiennent compte de l'aide communale.

CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	CENTRE DE LOISIRS DE SECHILIENNE			AUTRES CENTRES DE LOISIRS		
	Journée (repas compris)	Demi-journée (avec repas)	Demi-journée (sans repas)	Journée (repas compris)	Demi-journée (avec repas)	Demi-journée (sans repas)
- 300	13,60 €	10,90 €	6,80 €	19,40 €	13,80 €	9,70 €
301 - 450	16,00 €	12,50 €	8,00 €	21,80 €	15,40 €	10,90 €
451 - 800	18,30 €	14,15 €	9,15 €	24,10 €	17,05 €	12,05 €
801 - 1220	19,60 €	15,10 €	9,80 €	25,30 €	17,95 €	12,65 €
1221 - 1450	20,90 €	16,05 €	10,45 €	26,50 €	18,85 €	13,25 €
1451 - 1800	22,10 €	16,85 €	11,05 €	27,60 €	19,60 €	13,80€
+1800	23,30 €	17,70 €	11,65 €	28,70 €	20,40 €	14,35 €

SUPPLEMENT ACTIVITES SPECIALISEES PRATIQUEES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

Les Petites Maisons : Club Vacances : ajouter 6 € pour la semaine du 07 au 10/04.

Le Clos d'Espiès : Stage vacances : Vélo et Tir à l'arc : ajouter 8 € pour la semaine.

Tous les autres stages sont gratuits, mais nécessitent une réservation.

VILLA ARTHAUD et CLEM'ENFANTS

Activités spécialisées proposées le mercredi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Escalade	Tennis / Cirque	Judo / Skate / Petits Vélos / Créafolies
- 450	239,80 €	205,70 €	169,40 €
451 - 1220	286,00 €	246,40 €	209,00 €
1221 - 1800	323,40 €	279,40 €	240,90 €
+ 1800	361,90 €	313,50 €	273,90€

Tarifs forfaitaires pour les 11 séances du 2ème trimestre 2026.

Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre.

Activités spécialisées proposées aux vacances de Printemps dans le cadre du centre de loisirs les après-midi

Quotient familial	Equitation : 4 Après-midi (07 au 10/04)	Equitation : 5 Après-midi (13 au 17/04)
- 450	87,20 €	109,00 €
450 - 1220	104,00 €	130,00 €
1221 - 1800	117,60 €	147,60 €
+ 1800	131,60 €	164,50 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026).

A NOTER : les règlements par chèques vacances et par CESU (uniquement papier) sont acceptés et, les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.